

Les professionnels des fruits et légumes frais poursuivent leurs actions face à la crise

Cette année, face à la crise sanitaire provoquée par le CoVID-19, Interfel, l'interprofession des fruits et légumes frais s'est mobilisée et a œuvré pour soutenir l'activité de toute la filière et garantir un approvisionnement de produits frais en quantité et en qualité aux français.

Interfel a mobilisé l'ensemble de ses 15 organisations professionnelles membres toutes les semaines afin de contribuer, dans les domaines qui sont les siens, à la gestion de cette crise sans précédent.

Afin de permettre aux membres de la filière de poursuivre leur activité, Interfel a organisé l'approvisionnement de 2 millions de masques qui, dès à présent, ont commencé à être distribués aux opérateurs au travers des 15 organisations professionnelles qui la composent.

Toujours dans cette optique de poursuite de l'activité, la filière des fruits et légumes frais faisant face à l'augmentation de la demande de travailleurs saisonniers, l'interprofession a décidé dès le début de la crise de mettre en ligne sa plateforme de mise en relation Urgence Saisonniers (www.urgence-saisonniers.com) afin de répondre aux besoins de main d'œuvre spécifiques aux professionnels à tous les stades de la filière.

L'objectif final de la mobilisation de la filière étant bel et bien de garantir au plus grand nombre un accès aux fruits et légumes frais et le maintien d'un équilibre alimentaire, même en cette période de confinement, Interfel a poursuivi sa communication avec les Français à travers des messages radio au début de la crise et prochainement à la télévision sur les chaînes publiques ou encore la mobilisation de Chefs populaires sur les réseaux sociaux.

L'accès aux fruits et légumes pour tous étant une priorité, Interfel a également formulé cette semaine à Janusz Wojciechowski, commissaire européen à l'Agriculture et au Développement rural, le souhait de voir réaffectés les fonds résiduels non consommés par la France du programme «Fruits et Légumes, et lait à l'école» pour les familles défavorisées n'ayant plus accès à un repas équilibré et accessible par jour. Cette mesure exceptionnelle pourrait prendre la forme de « chèques fruits et légumes » remis par les écoles aux familles les plus modestes avec enfants bénéficiant habituellement du quotient familial le plus faible.

Enfin, pour encourager l'équilibre alimentaire et la consommation de fruits et légumes frais, enjeu de santé publique, le réseau de diététiciens d'Interfel a élaboré des menus hebdomadaires intégrant un panier de fruits et légumes de saison d'une valeur d'environ 30 euros. Celui-ci sera désormais mis en ligne sur les réseaux sociaux @lesfruitsetlegumesfrais tous les lundis.

Contact presse

Alix COLLACHE – 01 49 49 15 21 - 06 15 52 15 08 – a.collache@interfel.com



Christelle GROUSSARD – 01 49 49 15 20 – 07 76 96 28 06 - c.groussard@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, rassemble l'ensemble des produits issus de la filière des fruits et légumes frais. Tous les stades représentant les métiers de la filière sont représentés : production, coopération, expédition, importation, introduction, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés) et restauration collective. Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com